

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 219/05

MDE 13/046/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

IRAN

***l'hodjatoleslam* Ezimi Qedimi (h), dignitaire musulman, 32 ans**

Londres, le 24 août 2005

Selon les informations recueillies par Amnesty International, *l'hodjatoleslam* Ezimi Qedimi été arrêté le 5 août dernier. Il semble qu'il soit à présent détenu dans une prison située à Tabriz, capitale de la province iranienne de l'Azerbaïdjan oriental, et qu'il risque d'être soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. D'après des informations qui n'ont pas été confirmées, il pourrait avoir entamé une grève de la faim. On ignore s'il a pu recevoir la visite de ses proches ou consulter un avocat de son choix.

Ezimi Qedimi est un dignitaire musulman, membre de l'ethnie azérie, et vit à Varzaqan, près de Tabriz. C'est à Tabriz qu'il a été appréhendé, alors qu'il se trouvait au mausolée d'un héros azéri nommé Bagher Khan ; ce jour-là, les forces de sécurité seraient venues disperser un rassemblement organisé pour célébrer l'anniversaire de la Constitution de 1906, que le Shah de l'époque avait été contraint d'accepter et qui avait permis la création du premier Parlement élu.

Selon certaines informations non confirmées, Ezimi Qedimi a été inculpé des infractions suivantes : avoir organisé un rassemblement illégal devant le mausolée de Bagher Khan à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution de 1906 ; avoir accordé un entretien au site Internet *Shams-e Tabriz* et à la chaîne de télévision *Ana Yurdu* ; s'être opposé à la République islamique ; avoir fait entrave à la bonne marche de la justice ; avoir contribué à l'élaboration et à la diffusion de la publication *Rasul* ; avoir détourné de jeunes étudiants en religion dans la ville de Qom.

Amnesty International est préoccupée à l'idée qu'Ezimi Qedimi pourrait avoir été placé en détention uniquement pour avoir voulu exprimer pacifiquement son identité ethnique et culturelle. Si tel était le cas, l'organisation le considérerait comme un prisonnier d'opinion et demanderait sa libération immédiate et sans condition.

Ezimi Qedimi avait déjà été arrêté en 2004 lors d'un sit-in (manifestation assise) organisé pour protester contre les politiques culturelles et économiques adoptées par le gouvernement iranien à l'égard des Azéris d'Iran. Il aurait alors été maintenu en détention pendant dix jours, puis assigné à résidence à Qom pour une durée de deux ans. Il semble qu'il se soit ensuite rendu à Tabriz sans autorisation, pour participer au rassemblement près du mausolée de Bagher Khan.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Azéris constituent la plus grande minorité ethnique d'Iran. Ils sont généralement bien intégrés dans la société, mais les autorités iraniennes, ces dernières années, ont durement sanctionné leurs appels répétés à une plus grande liberté d'expression autour de leur identité ethnique et culturelle. Les Azéris d'Iran se plaignent de l'absence d'écoles en langue azérie, et selon certaines sources, des journaux de langue azérie (un dérivé du turc) ont été interdits. D'après certaines informations, de très nombreuses arrestations ont eu lieu à la fin du mois de juin 2005, à la suite d'un rassemblement de membres de l'ethnie azérie au château de Babek, dans la ville de Kaleybar. Des événements similaires survenus ces dernières années avaient également déclenché une vague de répression.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en farsi, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles Ezimi Qedimi a été arrêté et placé en détention ;
- demandez instamment qu'il soit libéré immédiatement et sans condition s'il a été placé en détention uniquement pour avoir exprimé pacifiquement son identité ethnique et culturelle ;
- demandez, si ce n'est pas le cas, qu'il soit inculpé d'une infraction prévue par la loi et jugé dans les meilleurs délais, dans le cadre d'une procédure équitable ;
- priez les autorités de veiller à ce que cet homme soit traité avec humanité et de façon conforme aux normes internationales ;
- cherchez à obtenir l'assurance que cet homme sera autorisé à recevoir la visite de ses proches et à consulter un avocat indépendant qu'il pourra choisir librement.

APPELS À : (l'envoi de fax et de courriers électroniques en Iran n'est pas toujours fiable, merci d'envoyer des courriers postaux si rien d'autre ne fonctionne)

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax: + 98 21 649 5880 (indiquez *'For the attention of the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei'*)

Courriers électroniques : info@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice
Park-e Shahr
Téhéran
République islamique d'Iran

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org (indiquez « *Please forward to HE Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Porte-parole du *Majlis-e Shoura-e Islami* (Assemblée consultative islamique) :

Gholamali Haddad Adel
Majles-e Shoura-ye Eslami (Parlement)
Imam Khomeini Avenue,
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 646 1746

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 5 OCTOBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*